



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
La Maison du Citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : (819) 221-2839 - Télécopieur : (819) 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Manon Shallow, directrice générale secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que :

Le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire a approuvé en date du 11 juillet 2017 le règlement 2017-002 intitulé :

« RÈGLEMENT 2017-002 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 000 000\$
ET UN EMPRUNT DE 1 000 000\$ POUR FINANCER LE PROGRAMME
DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT (RÈGLEMENT 2017-001) »

Le règlement est disponible pour consultation aux heures d'ouverture de la Maison du Citoyen soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Bienvenue à tous!

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 12^{ième} jour du mois de juillet 2017.

Manon Shallow,
Directrice Générale, sec-trésorière